

## LETTRE OUVERTE A LA PRÉSIDENTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE, CHRISTELLE MORANÇAIS

Madame la Présidente,

L'annonce de votre volonté de réaliser 100 millions d'économies sur le budget 2025 suscite stupeur et inquiétude chez les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire de notre région. En sa qualité de porteur de toute l'ESS, la Chambre Régionale de l'ESS sollicite auprès de vous l'ouverture d'un dialogue constructif.

Aujourd'hui, l'ESS représente près de 162 000 salarié-es et plus de 15 000 établissements employeurs dans notre région, faisant des Pays de la Loire la deuxième région française en termes d'emplois ESS dans l'emploi total (15,7 % de l'emploi privé). Dans notre région, 79 % des communes comptent au moins un établissement employeur de l'ESS contre 51 % au niveau national.

Ces établissements, ce sont des crèches, des tiers-lieux, des EHPAD, des clubs de sports, des écoles de musique ou de danse, des recycleries, des lieux d'accueil pour personnes en situation de handicap, des centres de santé, des magasins de producteurs, des centres de loisirs, des structures d'insertion par l'activité économique, des entreprises du bâtiment... Ce sont autant de services dont les habitants et habitantes ont besoin au quotidien.

Les entreprises de l'ESS innovent, déploient des solutions, créent, protègent, soignent, nourrissent, accompagnent... Elles interviennent sur l'ensemble des secteurs économiques : le tertiaire, mais aussi le commerce, l'agriculture et l'industrie. Elles forment des salarié-es pour les entreprises ligériennes dans de nombreux secteurs en tension : gestion des déchets, métiers de la propreté et des espaces verts, hôtellerie/restauration, agro-alimentaire... Elles sont sous-traitantes de nos fleurons industriels, prestataires des collectivités locales ou encore partenaires des éco-organismes. L'ESS garantit donc un développement économique responsable et solidaire de la région.

Les projets de loi de finances et de finances de la sécurité sociale 2025 vont fortement impacter les entreprises de l'ESS - faisant craindre la destruction de 13 000 emplois en Pays de la Loire - et les annonces de la Région viennent fragiliser encore davantage ces acteurs économiques. Il va en résulter de très nombreuses destructions d'emplois dans tous les secteurs, et qui se poursuivront sur plusieurs années.

Le SRDEII 2022-2028 qualifie à juste titre l'ESS d'« économie qui participe activement à l'animation territoriale et qui permet un ancrage fort des emplois et des activités ». La Région et ses partenaires ont également signé en 2022 une Stratégie régionale de l'ESS pour « soutenir un modèle entrepreneurial qui permet d'apporter une réponse de proximité et agile dans les territoires ».

Or, par les choix budgétaires annoncés, ce soutien va disparaître pour de nombreuses structures, entraînant la disparition de services de proximité à la population dans l'ensemble des territoires, notamment les plus fragiles, avec pour conséquence une destruction de notre tissu social et culturel.

La baisse des crédits alloués aux dispositifs d'accompagnement représente une double peine : nombre de ces structures n'auront en effet plus accès aux soutiens dont elles vont avoir besoin pour repenser leur stratégie dans la période actuelle.

L'ESS est incontestablement un facteur de dynamisation et d'attractivité pour notre région. Pour poursuivre leurs activités essentielles au territoire, l'ensemble des acteurs de l'ESS vous appellent à échanger sur le projet que nous voulons construire ensemble pour les Pays de la Loire au travers d'un rendez-vous avec la CRESS.

Gilles CAVÉ, Président de la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire



Pour l'ensemble des membres de la CRESS



**COOPÉRATIVES**

**MUTUALITÉS**

**COLLÈGE N°3 ASSOCIATIONS & FONDATIONS**

**COLLÈGE N°4 ENTREPRISES SOCIALES**

**COLLÈGE N°5 SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES**

**COLLÈGE N°6 SYNDICATS D'EMPLOYEURS**

**COLLÈGE N°7 RÉSEAUX LOCAUX**

**ADHÉRENTS 2024**

**cress**  
Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire